



Je dois envoyer des courriers à des élèves pour l'enseignement à distance ?

Il faut demander au secrétariat, en avance, le document « feuille Barre-Code de LA POSTE » qui peut être transmis par mail en PDF. Il faut compléter ce document et le donner avec les courriers à envoyer à un office de poste OFFICIEL. Il faut indiquer qu'il y a un arrangement avec l'Etat de Vaud pour pouvoir déposer à n'importe quel office de poste vaudois pendant cette période.



informations sur les sites internet officiels et sur spv-vd.ch